



Aux agents autorisés  
Membres du conseil d'administration  
M. Robert Allard, Ass. des emb. de pommes du Qué  
Mme Sophie Perreault, AQDFL.  
M. Pat Calabretta, Sobey's  
M. Robert Beauregard, Sobey's  
M. Yvon Laurin, Ass. Prop. Des fruiteries du Qué.  
M. Pierre Mongrain, coordonnateur Table filière pomme  
M. Alain Paré et Mme Bernadette Hamel, Métro

M. Vincent Dugas, Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie  
M. Christian Chouinard, Loblaws-Provigo-Maxi-Maxi & Cie  
M. André Théroux Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie  
M. Christian Bourbonnière, Métro  
M. Ghislain Perron, Métro  
M. Jacques Laplante, Métro  
M. Pascal Primiano, Métro  
David McCausland - Loblaw

**28 août 2007**

## Calendrier des dates de mise en marché – récolte 2007



Le 27 août 2007, à la suite d'une conférence téléphonique, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais **ont décidé de maintenir le statu quo pour le calendrier des dates de mise en marché** dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates.

JUILLET	8	15	22	29	
			Lodi Jaune transparente	Lodi Jaune transparente	
AOÛT	5 Jaune transparente Vista Bella Rouge hâtive	13 Jaune transparente Rouge hâtive Vista Bella Melba Jersey Mac	19 Rouge hâtive Vista Bella Melba Jersey Mac	22 Melba Jersey Mac Sunrise	Vendredi 24 Melba Jersey Mac Sunrise Paulared
SEPTEMBRE	2 Jersey Mac Paulared	9 Paulared Lobo	16 Paulared Lobo	23 Paulared Lobo McIntosh	30 Paulared Lobo McIntosh Spartan
OCTOBRE	7 Lobo - Empire McIntosh Cortland Spartan	14 Lobo - Empire McIntosh Cortland Spartan	21 Lobo - Empire McIntosh Cortland Spartan	28 Lobo - Empire McIntosh Cortland Spartan	

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché à compter de la variété **PAULARED** perdront des points de démerite qui pourraient entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, la Fédération se réserve le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non respect des dates de mise en marché et contre tous les agents non-autorisés.

## Prix minimum de la pomme (tardive) destinée à la consommation à l'état frais – récolte 2007

Décision du comité de prix du 27 août 2007 des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie les représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec inc., la Fédération des producteurs de pommes du Québec et un représentant des acheteurs de pommes à l'état frais **de maintenir le statu quo sur les prix suivants:**

Date/jour/mois	Sunrise	Paulared	Lobo
À compter du début de l'écoulement	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$	
À compter du début de l'écoulement			S : 10.00 \$ C : 12.00 \$

C : cellule S : sac

**PRIX DES VARIÉTÉS HÂTIVES :** Les membres du comité ont décidé que le prix des variétés hâtives serait flottant.

**PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS**

Étant donné que le calendrier des dates de mise en marché est évolutif, il peut être révisé régulièrement selon l'évolution de la récolte. Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais (téléphonique) se tiendra le **mardi 4 septembre 2007 à compter de 13 h 15** dans le but de rediscuter des dates de mise en marché et le prix des pommes tardives.

**RAPPEL - Identification de la Sunrise pour la récolte 2007**

Suite à une décision du comité de prix de la pomme destinée à l'état frais, la Fédération demande à tous les agents autorisés d'identifier sur le rapport mensuel (annexe B) la quantité de la nouvelle variété Sunrise ainsi que le prix payé par transaction.

**Codaphone**  
**450-679-0530 #8671**  
**ou (450) 679-4265**

Bonne journée

Daniel Ruel, agr.  
Directeur général